

que les gens de Terre-Neuve, du Manitoba ou d'ailleurs soient prêts.

L'honorable Jacques Flynn: Vous demandez au Québec d'attendre!

Le sénateur Simard: Le Québec va étudier ses structures, la place dessinée ou nous dire qu'elle place il pourrait occuper dans un nouveau fédéralisme.

Messieurs McKenna et Mulroney semblent d'accord pour procéder de façon bilatérale. Je les invite à faire la même chose au Nouveau-Brunswick pour ce qui est de la loi 88.

Honorables sénateurs, vous savez, j'insiste un peu là-dessus parce que l'on ne sait pas, en politique, ce qui peut arriver. Au Nouveau-Brunswick on a un gouvernement qui est roi et maître. Il a 58 députés. Il a des bonnes chances d'être réélu, peut-être.

À Ottawa aussi, on a un gouvernement sympathique qui a fait son nid au Québec, qui a des nouvelles assises au Québec et qui va dire «non», j'en suis certain, à un Jean Chrétien qui encore dernièrement nous répétait qu'il était d'accord avec les cinq conditions minimales. Il voudrait changer quelques virgules, quelques points d'interrogation... un peu comme on l'a fait cet après-midi.

Nous voulions discuter de notre motion mais parce que... vous savez... je ne sais pas... il serait peut-être mieux d'attendre, il y a d'autres choses... la virgule n'était pas à la bonne place!

C'est ce qu'ils ont dit cet après-midi. Finalement ils ont tenu le crachoir pendant une heure et ils ont discuté de l'Accord du lac Meech à leur façon.

Ils ont négocié un peu comme le Québec le faisait autrefois, un contre onze, un contre dix. Le sénateur Murray s'en est très bien tiré. Avec la patience on a eu notre débat et il se continue.

Je pense que les Québécois n'oublieront pas certaines déclarations ambivalentes de M. Chrétien. Je veux citer ce qu'il a dit et qui a été rapporté dans *Le Soleil* du 27 mars 1972...

Le sénateur Flynn: En 1972?

Le sénateur Simard: Oui, sénateur Flynn, en 1972.

On le sait, M. Chrétien nous a dit tout cela depuis six mois. Il l'a répété pendant le congrès à la chefferie et depuis. Il mise sur son expérience pour prendre le pouvoir et régler le cas constitutionnel. Alors son expérience remonte au moins à jusqu'à 1972. Il nous disait ceci:

Il n'y a aucun danger pour les Canadiens français de se faire assimiler et les dernières années sont là pour le prouver.

Ceci est rapporté dans *Le Soleil* du 27 mars 1972.

Le 14 mars 1990 (il a beaucoup de suite dans les idées, M. Chrétien) dans le *Telegraph Journal* il disait et je cite:

Les francophones du Québec ont une crainte injustifiée que leur langue et leur culture seront assimilées par la majorité anglophone du Canada.

De passage deux jours plus tôt au Nouveau-Brunswick, tel que rapporté dans le *Telegraph Journal*, M. Chrétien nous disait ceci:

L'Accord, dans sa forme actuelle, accorderait aux francophones du Québec une influence excessive dans la prise

de décisions concernant les politiques linguistiques du pays.

Il continuait:

Un million de francophones vivent à l'extérieur du Québec. Les Acadiens sont plus français que nous le sommes au Québec.

C'est ce que M. Chrétien, lui qui a beaucoup d'expérience, nous propose, nous laisse entrevoir. Il est réellement en mesure, lui, de mettre le Québec à sa place, de faire sa politique sur le dos du Québec. Il sait que nous ne serons pas assimilés, nous les Acadiens, il n'y a pas de problème.

Quoi qu'en dise M. Chrétien, quoi qu'il fasse, je pense que les Québécois vont se rappeler de ses positions. Si le passé est garant de l'avenir... c'est lui qui cet après-midi, dans une discussion amicale avec un de mes collègues, reprochait aux auteurs de l'Accord du lac Meech, les premiers ministres provinciaux et fédéral, de l'avoir fait à la cachette.

Il nous l'a dit souvent. Pourtant M. Chrétien était dans la cuisine du Château Laurier pendant que la délégation québécoise... j'étais à cette conférence moi aussi mais je n'avais pas été invité dans la cuisine du Château Laurier. Je n'y serais pas allé, probablement. C'est là qu'ils ont décidé de placer le Québec.

Sénateur Olson, quand vous disiez que le Québec n'a pas été chassé, vous étiez couché ce soir-là, vous! Vous n'étiez pas dans la cuisine du Château Laurier! C'est là que cela c'est décidé. Le chef cuisinier, c'était Jean Chrétien avec M. Romanow!

Sénateur Olson, si vous avez oublié de dire quelque chose, allez-y!

● (2010)

[Traduction]

Le sénateur Olson: Vous vous trompez! Vous déformez les faits. Je ne peux le supporter.

Le sénateur Frith: Ils ne peuvent s'empêcher de dire des choses pareilles. Excusez-les. Ils ne savent pas ce qu'ils font.

[Français]

Le sénateur Simard: Si il y a une résolution que j'ai prise, que je vous invite à prendre et à ne pas oublier, c'est de continuer à dénoncer, à démasquer, à répéter les agissements et les actes passés de Jean Chrétien, Wells et compagnie.

Vous pouvez être sûrs qu'au Nouveau-Brunswick on ne l'oubliera pas. On s'y engage ici ce soir, solennellement, de façon à s'assurer que vous ne réécriviez pas l'histoire à votre façon.

M. Chrétien nous dit qu'il est le gars désigné. Je vais terminer là-dessus. Dans trois ou quatre minutes je devrais avoir fini.

Il dit qu'il peut travailler avec M. Bourassa. Il l'a dit samedi soir dernier. Tout de suite il l'a insulté. Il a dit qu'il s'était fait passer «un Québec», un «poisson d'avril», par les autres premiers ministres. Alors il ne nous rassure pas dans sa capacité de négocier avec M. Bourassa.

Il l'insulte d'un côté et il dit: enfin, je suis bon pour travailler avec lui.

Il nous dit qu'il veut un Canada fort, à sa façon. On sait ce que cela veut dire «un Canada fort» pour le Parti libéral; c'est à